

## Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 4 Mars 2023 à PARTHENAY (79)

En présentiel et visioconférence

Compte-rendu de Marif Coffineau et Jean-François Miniot

Début de la réunion 9h45

### Présent·e·s :

Associations : **Amus'Folk** (Babet Adnot), **ARCUP** (Annick Kadour, Florence Guérin, Ginette Merceron, Violaine Guérin), **Badegoule** (Laurent Malouvet), **CC La Marchoise** (Pierrot Chevrier), **Chant'zou** (Françoise Allard), **Coordination des associations de Vendée, membre de l'UPC** (Lydie Meeus), **Kikolé le Collectif** (Maxime Chevrier), **Le Petit Bourdon** (Romain Chéré, en visio), **Les Cibalous** (Lydie Meeus), **Les Gens de Cherves** (Françoise Couillault), **Les Pibolous** (Léonie Pacher, en visio), **Vivre au Pays** (Hélène Lenfle).

Bureau : Marif Coffineau, Françoise Couillault, Hélène Lenfle, Jean-François Miniot, Didier Paillaud.

Codirecteurs·trices : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Sabine Dutailly.

Invité : Sébastien Boerlen (CAC, commissaire aux comptes) en visio

Excusé·e·s : Aurélien Rondeau (Bureau, Parlanjhe Vivant), Les Mélusines, Les Virounoux dau Bief.

Absent·e·s : Stéphane Boudeau (Bureau)

### Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du CA du 14 janvier 2023
2. Clôture des comptes de l'exercice 2022 en présence de M. BOERLEN, commissaire aux comptes.
3. Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 25 mars (renouvellement gouvernance)
4. Présentation invitation AG 2023, en tenant compte de l'engagement des adhérents sur la manifestation anti bassine
5. Actualité de la tête de réseau, point sur les actions en cours et en projet.
6. La parole aux associations (tour de table)
7. Questions diverses

### **1. Validation du compte rendu du CA du 14 janvier 2023**

Validé à l'unanimité.

### **2. Clôture des comptes de l'exercice 2022 en présence de M. BOERLEN, commissaire aux comptes.**

Il n'est pas possible de présenter aujourd'hui des comptes arrêtés, mais on peut cependant constater que la situation de la trésorerie est relativement tendue.

#### Présentation des comptes de résultat par M. Boerlen

Le déficit envisagé pour 2022 serait de 56000€, en raison notamment :

- de la reprise d'activité sur les spectacles avec une augmentation des charges
- de l'augmentation de la masse salariale

pondéré par :

- les dividendes de Geste
- les ressources propres reportées sur l'exercice.

Le résultat 2022 correspond à celui de 2019 (avant COVID), déficit qui avait été masqué par la baisse d'activité. On est sur un mécanisme déficitaire, et on risque de consommer le reste des réserves d'ici deux à trois ans. Il est vital de reconstituer une réserve, mais en l'absence de ressources en dehors des subventions, la situation est un peu compliquée.

Un graphique présentant l'évolution de la trésorerie au cours de l'année 2022 est très explicite sur ce point : il faut absolument consolider les ressources propres pour être à l'aise en trésorerie sur la période précédant le versement des subventions (début d'année) et inverser ce mécanisme déficitaire. Il y a une vraie nécessité de réorganiser la gestion de la trésorerie pour assurer la pérennité de l'association.

=> réflexion sur les ressources et la gestion des dépenses.

=> essayer de rentabiliser un peu plus les activités culturelles (festival BAO).

Ce résultat n'est pas le reflet d'une mauvaise gestion, mais la conséquence de l'augmentation de la masse salariale et de la baisse des subventions. Le taux important du subventionnement par rapport aux ressources propres est un problème.

#### Présentation du budget prévisionnel par Sabine Dutailly

Il est équilibré à 870000€, volontairement haut et tablant sur des subventions en baisse.

L'année 2023 sera une année normale, avec un niveau un peu réduit pour les dépenses de fonctionnement, mais le même niveau de dépenses pour les activités.

Les leviers d'actions pour fluidifier la trésorerie et équilibrer le budget :

- Obtenir un prêt de trésorerie
- Proposer le départ en retraite progressif de Béatrice Nauleau avec un mi-temps
- Restreindre le budget du Festival pour l'année 2024, en envisageant la possibilité de pérenniser ce fonctionnement un an sur deux.
- Pour la provision des départs en retraite, utiliser la possibilité du plan épargne indemnité de retraite (livret bloqué).

La masse salariale devrait diminuer un peu les prochaines années du fait des départs en retraite, mais il faudra réfléchir au remplacement de Béatrice. Un poste de secrétaire standardiste à temps plein est-il justifié ? Peut-on envisager une mutualisation de ce poste ?

- Être vigilants sur le volume d'heures de récupération (à privilégier néanmoins par rapport au Compte Epargne Temps).

- Répondre à des appels à projets. Il est décidé de prévoir un temps de discussion et d'échange avec Léonie Pacher sur cette thématique.

Discussion sur la pertinence de :

- essayer de vendre davantage les productions UPCP-Métive (mais comment faire en l'absence de chargé de diff).
- faire davantage appel aux amateurs.

En tous cas, on peut difficilement augmenter les tarifs d'entrées aux spectacles qui doivent rester accessibles à tous les publics.

### **3. Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 25 mars (renouvellement gouvernance).**

Le renouvellement est indispensable. On va relancer les adhésions individuelles et réfléchir à associer aux instances statutaires, de façon consultative, des représentants des personnes impliquées dans les projets.

### **4. Présentation invitation AG 2023, en tenant compte de l'engagement d'adhérents sur la manifestation anti-bassines.**

Lecture par Didier Paillaud du texte d'information aux adhérents qui sera envoyé avec la convocation à l'AG, communiqué du Bureau exprimant le fait que l'on est sensible au problème, mais que la prise de position que suppose une motion n'est pas possible statutairement pour l'UPCP-Métive en tant que structure.

Le problème est soulevé que l'envoi de ce texte pourrait être interprété comme un désengagement, un manque d'intérêt pour le sujet. Il est donc soumis au vote, avec l'ajout de la mention « Pour info », et adopté à l'unanimité moins une abstention.

## **5. Actualité de la tête de réseau, point sur les actions en cours et en projet.**

L'invitation à l'AG va partir cette semaine. Un buffet pique-nique sera proposé le midi au tarif de 5€.  
Les réservations pour le spectacle du soir à Diff'Art atteignent déjà 150 personnes.

Les associations sont invitées à se proposer pour l'animation de la « buvette des associations » du mercredi au Festival De Bouche à Oreille de juillet 2023.

## **6. La parole aux associations (tour de table).**

### La Marchoise

Pierre Chevrier fait part des grosses difficultés que rencontre l'association :

- deux démissions lourdes dans les instances statutaires.
- ambiance délétère avec les élus. La subvention de la municipalité baisse tous les ans.
- les comptes sont à l'arrêt. La comptable employée à mi-temps est actuellement en arrêt maladie et a trouvé un nouvel emploi à 75% qui devrait passer à 100% à terme.

### Les Pibolous

Léonie informe qu'ils organisent au mois de mai, à Prailles, un stage de danse avec une partie création. L'info sera à relayer.

## **7. Questions diverses :**

### Adhésions

L'Amicale Laïque d'Aubigny (84), association support du groupe « l'Aigail d'Aubigny », qui n'était plus adhérente, demande à adhérer de nouveau.

Validé à l'unanimité.

### Remboursement des frais de déplacement pour les réunions de CA

On ne rembourse pas les personnes directement, mais les associations qu'elles représentent. Celles-ci devront faire une facture à l'UPCP-Métive tous les 3 mois (à charge pour elles de rembourser ensuite leur représentant).

Pour les adhérents individuels de l'UPCP-Métive, le remboursement sera effectué à leur(s) représentant(s).

Sabine prépare des imprimés.

### Organisation d'un colloque ethno en 2024

L'idée reste valable pour une organisation en 2024.

Mme Fortin (SEFCO) a précisé à Didier Paillaud qu'elle est d'accord pour que l'UPCP-Métive le prenne en charge, à condition que la SEFCO apparaisse. On ne pourra pas cependant la considérer comme co-organisateur, mais seulement rappeler que c'est la SEFCO qui a initié ces colloques.

*Fin de la réunion : 12h30*